

**ALLOCUTION DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO SUR
LES MISES A JOUR DE L'ASSISTANCE AUX VICTIMES DE MINE ET
DE PERSONNES HANDICAPEES A L'OCCASION DE LA REUNION DES
COMITES PERMENANT S**

Genève du 21 – 25 Mai 2012

Monsieur le Co-Président,

Excellences, Mesdames et (messieurs) ;

La République Démocratique du Congo se félicite de l'attention particulière accordée à cette présentation qui concerne les mises à jour sur la question de l'assistance aux victimes de mines et des personnes en situation de Handicap.

Mon pays est un membre de la Convention d'OTTAWA sur l'interdiction de l'emploi, de la production, de stockage et de transfert de mines antipersonnel.

Aujourd'hui la République Démocratique du Congo fait partie de pays disposant d'un grand nombre de victimes de mines suite aux multiples conflits armés qui ont provoqué une contamination par les mines antipersonnel et autres résidus, explosifs de guerre dans ses Provinces , avec une population civile qui garde encore des souvenirs dramatiques des ces conflits ayant causé la mort de plus de cinq (5) millions de personnes de puis 1998.

En rapport avec le plan quinquennale de Carthagène, mon pays s'était doté d'un plan stratégique d'assistance aux victimes afin de servir d'outil de référence, et d'une coordination interministérielle intégrant la participation de tous les acteurs œuvrant dans le secteur, sans oublier les représentants de groupes de victimes de mines antipersonnel et d'autres personnes handicapés.

Une fois encore la République Démocratique du Congo à fait preuve d'une détermination dans le souci de promouvoir le bien être de victimes, en mettant un comité technique chargé de faire le plaidoyer pour l'adoption de la loi sur la Convention sur les Droits des personnes Handicapés, comité qui réunit les différents représentants des structures étatiques, les acteurs œuvrant dans le secteur et les associations de groupes de victimes de mines et de personnes Handicapées.

Dans cet ordre d'idée, un atelier sur la Convention des droits des personnes Handicapées est envisagé et la sensibilisation auprès des répondants du peuple se poursuit à l'Assemblée Nationale afin de faire passer ladite loi.

Sur base des appuis financiers des Gouvernements japonais et Australien, notre programme a poursuivi la prise en charge médicale et la réinsertion socioéconomique à travers les projets mis en place par Handicap International et quelques organisations nationales.

L'ensemble des projets d'assistance aux victimes ont consisté à l'amélioration de la base de données, au plaidoyer, à la réinsertion socio-économique, à la réadaptation physique ainsi qu'à l'évaluation des besoins des victimes.

Monsieur le Président

En accord avec le plan stratégique national de lutte antimines 2012 – 2016 plan adopté par tous les acteurs de la lutte Antimines en RDC et validé par le Gouvernement de mon pays avec vision proposée d'une RDC affranchie de la menace et des conséquences que posent les mines et REG, deux ateliers se sont tenus à Kinshasa et Goma respectivement en date du 15 au 16 et du 22 au 23 Mai 2012 dans le but de développer

- Promouvoir les Droits des Victimes comme couche sociale en leur permettant une accessibilité sans discrimination ;
- Poursuivre l'assistance directe aux victimes par l'octroi des soins de sante nécessaires et la réinsertion socioéconomique par des méthodes beaucoup plus adaptées au contexte local des bénéficiaires.

En conclusion, nous voudrions remercier tous nos bailleurs, spécialement le Japon et l'Australie pour l'appui nécessaire qu'ils ont apportés à notre programme ces deux dernières années. Nous exhortons les autres bailleurs à nous assister dans cette lourde tâche en vue d'aider ces victimes innocentes qui font partie de la population active de la République Démocratique du Congo.

Nous saluons en passant la coopération entre le CCLAM (Centre congolais de lutte antimines) et l'UNMAC (le centre de coordination de la lutte antimines) de nations unies dans ce domaine qui présente un succès considérable.

C'est avec ces mots que remercie l'auguste Assemblée de l'attention soutenue quelle a voulu nous accorder.

Je vous remercie

IBONGE NUMBI LOUIS

Chef de Section Chargé d'Assistance
aux Victimes et représentant du
Ministère des Affaires Sociales de la
RDC